

Rémunérations des fonctionnaires et civils

Le diplôme d'ingénieur de l'ENTPE donne accès à un large éventail d'emplois dans la fonction publique et dans les entreprises du secteur parapublic ou du secteur privé. Depuis la création de l'École en 1953, le ministère du MEDAD confie à l'École la formation de ses Ingénieurs des Travaux Publics de l'État (corps des ITPE). Traditionnellement de nombreux ingénieurs de l'État sont employés parmi les 8200 ingénieurs des Collectivités Territoriales (communes, départements, régions) et ce mouvement s'amplifie avec la Décentralisation.

Les étudiants qui intègrent l'ENTPE peuvent s'engager dès leur entrée à l'École à servir l'État. Ils sont alors salariés pendant leurs études (de l'ordre de 1100 ? net par mois). Après obtention du diplôme, ils doivent servir l'État pendant au moins huit ans. Ils sont affectés dans différents ministères, notamment le ministère de l'écologie du développement et de l'aménagement durables. Leur salaire net en sortie d'école est de l'ordre de 25 500 ? par an, équivalent dans le privé à 31 900 ? brut par an. Le Ministère de la Défense confie également à l'ENTPE la formation de ses ingénieurs militaires dans le domaine des travaux maritimes selon des règles similaires.

Les Collectivités Territoriales recrutent leurs ingénieurs directement à Bac + 5, parmi les lauréats du concours d'Ingénieur Territorial. L'ENTPE soutient les étudiants qui s'engagent dans cette voie. Elle met à leur disposition une préparation à ce concours, une offre de stages adaptée et son réseau professionnel pour faciliter les contacts en vue de l'accès à un emploi en Collectivité Territoriale. Un protocole d'accord existe en ce sens entre l'ENTPE et l'Association des Directeurs de Services Techniques Départementaux (ADSTD). Le salaire et le déroulement de carrière d'un Ingénieur Territorial sont similaires à ceux d'un ITPE travaillant pour l'État.

Les bureaux d'études et les entreprises accueillent volontiers en stage les étudiants de l'École qui se destinent au secteur privé et elles les recrutent en sortie d'École. Pendant le premier semestre de chaque année scolaire, les entreprises majeures se succèdent à l'École pour présenter leurs activités et nouer des contacts avec les étudiants. Chaque année, les étudiants de l'École organisent avec l'IUT-A de Lyon un forum de l'emploi du secteur de l'aménagement appelé «BATIRA», très apprécié et fréquenté, couvrant les différents niveaux de recrutement des entreprises. La plupart des étudiants ont une promesse d'embauche avant la sortie de l'école et le salaire brut moyen de départ en entreprise est de l'ordre de 35 k€/an.